

ouvrage dans les localités éprouvées par la crise colonnière. Cet emprunt de 42 millions serait, dit-on, distribué par les soins de la Société du Prince-impérial. Cette nouvelle a besoin toutefois d'être confirmée.

On prétend que le prince Napoléon est en pourparlers avec Saïd-Pacha, le vice-roi d'Egypte, pour lui vendre sa maison pompeienne de l'avenue Montaigne. Le prix débattu serait entre 8 et 10 millions. Bien entendu que ce bruit qui paraît plus que sujet à caution, ne doit être accueilli que sous toutes réserves.

M. le comte de Saint-Poncy, le gérant de la France, aurait été, assure-t-on, invité à se montrer plus circonspect sur certains points de politique ultérieure traités dans son journal.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

On nous écrit de Londres, le 15 décembre 1862 :

La 4^e et dernière série de nos Enchères de laines coloniales pour cette année, ouverte le 14 novembre dernier, s'est élue le 12 courant. La vente des laines communes a eu lieu simultanément avec celle des laines coloniales les 11 et 12 courant, et le 13, laines communes seulement.

Les quantités offertes se composent de :

13.717 balles	Sydney.
17.400	Port-Philip.
3.524	Van Diemen's Ld.
4.338	Adélaïde.
8.938	N. ^e -Zélande.
78	Swan-River.
26.422	Gap. B. E.

Tot. 74.607 balles coloniales.

1.964 balles	Odessa.
631	Allemagne.
335	Espagne.
124	Buenos Ayres.
111	Diverses.

3.165 balles étrangères.

1.064 balles	Indes-Orientales.
238	Chine.
119	Egypte.
480	Mogadore.
858	Turquie.
2.297	Russie.
1.082	Diverses provenances.

Tot. 6.138 balles. laines communes.

Ensemble 77.772 balles laines fines et 6.138 balles laines communes.

De cette quantité, plusieurs milliers de balles ayant été précédemment retirées, passeront 2 fois le martau ; mais en allouant même pour cela une marge de 4.000 balles, la quantité de laine retenue des ventes antérieures et de laines en secondes mains, égalerait un total inattendu de 14.000 balles, au-dessus des arrivages de laines coloniales, soit 57.000 balles. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue est le taux des prix obtenus.

A l'ouverture, l'affluence des acheteurs indigènes et étrangers était très-grande, et beaucoup d'animation dans les surenchères était montrée par ces derniers qui vinrent avec la ferme conviction de payer des prix plus élevés : 1 1/2 sur les Cap et 2^e sur les Australes, fut l'avance établie sur la moyenne des cours des dernières énichères.

Dans la seconde semaine, on remarqua moins d'animation et les laines se vendaient un peu en faveur des acheteurs. Cependant, les prix se relevèrent durant la 3^e semaine et ont été fermement maintenus jusqu'à la clôture, époque à laquelle ils étaient à 1 1/2 pour les Cap et 1 1/2 à 2^e pour les Australes, plus élevés qu'à la moyenne des ventes de juillet.

L'Amérique du Nord avait donné des ordres importants en Cap suivant à nos énichères juillet-août dernier, mais à cette époque ils manquaient presque totalement à cause du change élevé qui en rendait l'importation pour ainsi dire impossible. Ces genres pourront conséquemment s'obtenir de 8 1/2 à 11^e suivant intérêt.

Pour l'exportation environ 20.000 balles ont été prises.

Les négociateurs anglais et spécialement les français, dirigèrent pour la première fois dans les présentes énichères, leur particulière attention sur les Port-Philip de moyens et bas prix et surtout sur les mêmes genres des N.^e-Zélande, ces sortes paraissant être maintenues en grande valeur et très-demandées par les manufac-

turiers.

Le conditionnement et la qualité des laines d'Australie en premières mains étaient assez bon, ceux des Cap au contraire, à l'exception de quelques Bergeries lavées à fond, étaient inférieurs.

Ces Cap en suint, spécialement, étaient très-lourds.

Si ce n'eût été de la grande quantité de laines indument offertes dans cette vente par les spéculateurs qui avaient acheté en septembre, les prix auraient probablement été plus élevés. Tels qu'ils sont, ils seront en toute probabilité fermement maintenus pendant un long laps de temps, l'état de l'industrie lainière de ce pays-ci, du continent et particulièrement de la France, étant très-satisfaisant.

Il paraît, d'après les rapports officiels, que les exportations de notre industrie lainière, pour les premiers 10 mois de 1862, surpassent de L. 1.834.239, ceux de la même période en 1861. Nos exportations en France auxquelles ce résultat est dû en moyenne partie, s'accroissent avec une rapidité constante et merveilleuse. Dans l'article draps, seulement, nous y exportons maintenant 20 fois plus qu'en 1860, et les totaux de nos exportations en France et en Amérique réunis, surpassent, pour les produits de notre industrie lainière, de près de L. 200.000

pendant les 10 premiers mois de 1862, celui de la même période en 1860.

Notre commerce indigène doit sans doute souffrir de l'absence de ses consommateurs de la province de Lancastres qui achètent largement dans les temps plus propres ; mais malgré ce sérieux contre temps, nos districts manufacturiers sont en moyenne très-bien employés, dans quelques branches, même maintenant à la veille des fêtes de Noël, où travaille au delà des heures ordinaires.

Avec la renouvellement de l'année, une activité encore plus grande est généralement attendue, et la situation générale semble autoriser de telles espérances.

Le blé est bon marché et l'argent aussi. Si les exportations d'argent à l'Est continuent, ce qui est plus que probable, l'argent pourra devenir plus cher ; mais une avance même de 1 ou 2 % seraient à peine un obstacle.

Le choix des laines communes était très-indifférent. Les Donskoï furent presque toutes retirées. Ce qui fut vendu des autres provenances obtint à peu près les cours des dernières ventes de Liverpool.

Pour extrait : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Un des honorables notaires de la capitale vient de terminer le long inventaire des biens meubles et immeubles, laissés après décès par un ancien tailleur de Paris. L'actif de cet inventaire s'élève à cinq millions 803.450 francs 25 centimes. Le passif est de 83 francs 10 centimes ! Il est dit dans le testament de cet industriel que cette grande fortune fut commencée en 1812, avec un écu de six livres, qui servit à acheter l'étoffe pour confectionner un gilet qui fut vendu 13 fr. 50 centimes.

— M. le directeur de l'Imprimerie impériale vient, par un avis qui a été affiché dans tous les ateliers, d'interdire la crinoline aux femmes employées dans l'établissement.

Ces dames, en traversant l'espace, devenu trop restreint pour l'amplitude de leurs crinolines, qui sépare les presses mécaniques, devaient sans cesse se préoccuper d'aplatiser leur jupe trop démesurément gonflée. S'il arrivait qu'elles n'eussent pas au moins une des mains libre pour rabattre ou comprimer leur jupon, ou si, par mégarde, elles s'approchaient trop de la mécanique, celle-ci pouvait attirer et saisir la robe crinoliner, entraîner la malheureuse femme dans les engrenages de la machine et la broyer ou la mutiler.

C'est à la suite d'un récent et regrettable accident que M. le directeur de l'Imprimerie impériale a pris cette excellente mesure.

— Un boucher de Cherbourg vient de faire une véritable révolution dans le commerce de la viande en livrant au public celle de première qualité à 30 et 40 centimes par kilogramme, au-dessous du cours établi par ses confrères. Ceux-ci, pour conjurer la désertion de leurs pratiques, ont été contraints ou vont l'être de baisser leurs prix.

Eu se mettant à l'unisson de la boucherie qui a pris l'initiative, dit en terminant notre confrère, ils feront sans doute un sacrifice de leur gain ; mais ils ne seront pas en perte, car les fournisseurs de la marine livrent leur viande à un taux plus bas encore et ils ne passeront pas pour se ruiner dans leurs livraisons.

Sous ce titre : « Observations sur les dispositions nouvelles relatives aux dissimulations en matière d'enregistrement, et comprises dans le budget de 1863, par A. MARQUIS, ancien notaire », l'éditeur Dentu, à Paris, vient de publier une brochure qui se présente avec une opportunité d'autant plus grande que les questions qu'elle traite sont en ce moment soumises à l'examen de la commission nommée par M. le ministre des finances, conformément au vœu exprimé par le Corps législatif.

Les modifications proposées par l'auteur au projet du gouvernement, soutenues avec netteté et une grande force de conviction, nous paraissent de nature à jeter une vive lumière dans l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à la question de fraude en matière d'enregistrement. La peut-être est la solution du problème évoqué. Aussi cette brochure se recommande-t-elle à l'attention de tous les hommes spéciaux.

CLOTURE LE DIMANCHE 21 DÉCEMBRE
DE LA SOUSCRIPION AUX 23.704 ACTIONS
(SOLDE DE L'ÉMISSION)

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
DES BOULEVARDS DU TEMPLE

Capital : 8 millions, divisé en 80.000 actions

11.053^m de terrains à 270 fr. le mètre.

Construction de 3 théâtres et de 7 maisons situées aux alentours des boulevards des Amirautes, du Temple, du Prince-Évêché, de Richard-Lenoir

La Société est constituée depuis le 1^{er} décembre.

Les terrains sont acquis, le premier paiement est effectué.

La construction des Théâtres est autorisée.

Des propositions avantageuses sont soumises à la Société par des Entrepreneurs de premier ordre.

Dans la Société des Boulevards du Temple, les terrains étant tout d'abord achetés et payés, la construction des immeu-

bles devant s'executer en proportion du capital réalisé, le fonds social est à l'abri de toute éventualité et ne peut que profiter de la plus-value assurée aux immeubles de ce magnifique quartier.

La souscription publique est ouverte pour le solde des actions disponibles.

Les demandes seront reçues sans réduction jusqu'à concurrence de 23.704 Actions, 13.000 Actions étant réservées à la souscription anglaise.

VERSEMENTS : 40 fr. en souscrivant ; 20 fr. fin janvier ; 20 fr. fin mars ; 20 fr. fin mai.

INTÉRÊTS A 5 % SUR LES SOMMES VERSÉES.

ON SOUSCRIT :

A Paris, au Siège social, boulevard du Temple, n° 70.

Et chez MM. J. PATON et C^e, banquiers, 17, boulevard des Italiens.

Dans les Départements, verser à leur crédit dans les succursales de la Banque de France, ou envoyer les fonds par lettres chargées.

A Londres, chez MASTER-MAN, PETERS and C^e, bankers, 33, Nicholas-Lane.

3461.—11,623

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

19 décembre 1862.

Le marché, faible au début, s'est plus tard raffermi ; mais les transactions ont été peu nombreuses et de peu d'importance.

En somme, la Bourse été passablement nulle.

Les actions du Midi ont éprouvé une certaine reprise.

La rente, ouverte à 69.85, a atteint 69.95, pour fermer à son souris de début.

Les consolidés anglais ont perdu 1/8 et sont à 92 3/8 à 1/2.

Les fonds de Vienne ne sont pas affichés.

L'emprunt italien a débuté à 72.10 et a fermé comme hier à 72.20, après avoir fait au plus haut 72.35.

Le Mobilier espagnol s'est traité de 760 à 767.50 ; le Mobilier français de 1108 à 1115 ; l'Orléans de 1067.50 à 1068.75 ; le Nord de 1040 à 1035 ; le Lyon de 1151.25 à 1152.50 ; l'Est à 522.50 ; le Midi de 790 à 797.50 ; l'Ouest de 535 à 533.75 ; le Saragosse de 660 à 665 ; le Nord de l'Espagne à 525.

Les Autrichiens sont tenus de 508.75 à 510 ; les Lombards de 591.25 à 590 ; les Russes à 430 ; les Transatlantiques à 557.50 et 555.

Les Suez ont fait 502.50.

Le Barcelone s'est traité de 310 à 315 et l'Ouest-Suisse à 141.25.

Les Petites-Voitures font 70 fr. ; le Gaz parisien à 430 et 445 ; celui de Marseille 440.

Le Crédit agricole est à 760, et le Sous-Comptoir des entrepreneurs à 185.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.82 1/2.

4 1/2 % 97.90.

Banque de France, 3.400.

Crédit foncier, 1.340.

Pour extrait : J. REBOUX.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 21 décembre.

Avec le concours de M^e SCRIVANECK premier sujet des théâtres du Palais-Royal et des Variétés.

1. BRUNO LE FILEUR, vaudeville en 2 actes.

Première représentation de

3. LE GAMIN DE PARIS, comédie-vue de ville en 2 actes.

M^e Scrivaneck remplira le rôle du Gamin de Paris.